Questionnaire destiné au renouvellement
d’une nomination à une fonction réglementée auprès d’un planificateur financier indépendant

La FSMA contrôle les planificateurs financiers indépendants. Vos réponses à ce questionnaire nous sont nécessaires pour évaluer votre expertise adéquate et votre honorabilité professionnelle.

Il est important que vos réponses soient sincères. Vous devrez y fournir toutes les informations dont vous pouvez raisonnablement penser qu’elles pourraient être utiles à notre évaluation. Nous tiendrons compte des circonstances particulières et des explications que vous aurez données.

Dévoiler certaines informations n’aboutit donc pas nécessairement à un refus. Nous prendrons en considération les éventuelles circonstances atténuantes, la mesure dans laquelle les faits vous sont imputables, les mesures qui ont été prises pour solutionner les problèmes, le temps écoulé depuis les faits, …

Si vous n'êtes pas certain que certaines informations soient pertinentes, mieux vaut les mentionner malgré tout, en expliquant pourquoi ces informations ne sont à votre avis pas (ou plus) pertinentes. Nous pouvons également vous inviter à un entretien.

**Nous respectons votre vie privée**

**Traitement des données à caractère personnel**

Les données à caractère personnel fournies par le biais du présent questionnaire et de ses annexes seront traitées par la FSMA de la manière décrite dans sa [Politique vie privée](https://www.fsma.be/fr/faq/politique-vie-privee-de-la-fsma).

La FSMA collecte ces données dans l’exercice de son contrôle du respect des exigences en matière d’honorabilité professionnelle et d’expertise adéquate, ainsi que prévu par les articles 12, 17 et 34 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des planificateurs financiers indépendants et à la fourniture de consultations en planification par des entreprises réglementées. Elle pourra également utiliser les données communiquées dans le cadre de la présente candidature lors de l’évaluation de candidatures futures à la même fonction ou à des fonctions auxquelles s’appliqueraient des exigences similaires en matière d’honorabilité professionnelle et d’expertise adéquate, et aux fins de son contrôle du respect permanent de ces exigences dans le cadre de mandats déjà exercés dans des entreprises soumises au contrôle de la FSMA.

Conformément à l’article 75, § 3, de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers, la FSMA peut aussi faire usage des données collectées à d’autres fins, lorsque le traitement de ces données est requis en vue de l’exercice d’autres missions d’intérêt public qui lui sont dévolues par l’article 45, § 1er, de ladite loi ou par toute autre disposition du droit national ou européen.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (règlement (UE) 2016/679, “GDPR”), les personnes concernées disposent d’une série de droits liés à leurs données à caractère personnel. Certains de ces droits sont soumis à des conditions spéciales ou à des exceptions. Pour plus d’informations concernant ces droits et la manière dont ils peuvent être exercés, veuillez consulter la [Politique vie privée](https://www.fsma.be/fr/faq/politique-vie-privee-de-la-fsma) de la FSMA.

# Vous vous engagez à fournir des réponses complètes et sincères

☐ Je m’engage à fournir des réponses complètes et sincères. Je suis conscient que la non‑communication ou la falsification d’informations peut avoir une influence négative sur l’évaluation effectuée par la FSMA de mon honorabilité professionnelle et mon expertise adéquate.

# Votre function

## Vous êtes …

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Prénom(s) |   |
| Numéro de registre national[[1]](#footnote-2) |  |
| Sexe |  |
| Domicile |  |
| N° de téléphone |  |
| Adresse e-mail (professionnelle) |  |

## Vous exercez une fonction au sein de …

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’établissement** |  |
| **Numéro d’entreprise** |  |

Chaque fois que ce questionnaire mentionne “l’institution”, nous visons cette société.

## Votre nomination sera renouvelée

|  |  |
| --- | --- |
| **Indiquez toutes les options qui vous sont applicables** | [ ]  Administrateur non exécutif[ ]  Administrateur exécutif[ ]  Membre du comité de direction[ ]  Dirigeant effectif (personne exerçant une fonction clé)[[2]](#footnote-3)☐ Planificateur financier indépendant (personne physique)☐ Collaborateur habilité à représenter le planificateur financier indépendant lors de la fourniture de consultations en planification financière |
| **Titre de la fonction** (*= votre fonction telle qu’elle apparaît dans l’organigramme)* |  |
| **Date prévue du renouvellement** |  |
| **Date de cessation** *(si connue)* |  |

# Vous avez déjà fourni les informations nécessaires pour l’exercice de cette fonction réglementée

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° | Affirmation | Pouvez-vous confirmer que cette affirmation est vraie ? | À défaut, expliquez pourquoi cette affirmation n’est pas (tout à fait) vraie. |
| 3.1 | J’ai déjà complété lors de ma nomination initiale la rubrique « Vous êtes honorable professionnellement» du questionnaire de la FSMA. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. |
| 3.2 | J’ai déjà complété lors de ma nomination initiale la rubrique « Vous savez quels conflits d’intérêts peuvent survenir» du questionnaire de la FSMA. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. |
| 3.3 | J’ai déjà complété lors de ma nomination initiale la rubrique « Vous pouvez consacrer suffisamment de temps à la fonction» du questionnaire de la FSMA. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. |
| 3.4 | Les réponses que j’ai fournies à la FSMA concernant lesdites rubriques sont toujours valables à la date d’aujourd’hui. | [ ]  Je confirme que c’est vrai. | [ ]  Ce n’est pas (tout à fait) vrai. |

Si l’affirmation n’est pas ou pas totalement vraie en ce qui vous concerne, il vous est demandé de compléter la/les rubrique(s) pertinentes du formulaire « Questionnaire destiné aux candidats à une fonction réglementée auprès d’un planificateur financier indépendant».

# Votre signature

|  |  |
| --- | --- |
| Date |  |
| Nom |  |
| Signature |  |

# N’avez-vous rien oublié ?

* Avez-vous répondu correctement et complètement à toutes les questions ?
* Avez-vous complété et joint les **rubriques pertinentes du formulaire** « Questionnaire destiné aux candidats à une fonction réglementée auprès des planificateurs financiers indépendants» ?
* Avez-vous complété et joint un document explicatif pour toutes les affirmations concernant votre **honorabilité professionnelle** qui ne sont « pas (totalement) vraies » ?
Dans l’affirmative : avez-vous joint les **annexes** qui s’y rapportent (copie de jugements, etc.) ?
* Avez-vous complété et joint un document explicatif pour toutes les affirmations concernant les **conflits d’intérêts** qui ne sont « pas (totalement) vraies » ?
* Avez-vous **signé** le questionnaire ?

**Vous avertirez spontanément et immédiatement l’établissement et la FSMA au cas où les réponses que vous avez données ici ne seraient plus valables Cette obligation s’applique en particulier si la modification des informations fournies peut avoir un impact significatif sur l’expertise adéquate et l’honorabilité professionnelle requises de votre part. Nous vous prions à ce sujet d’accorder une attention particulière aux chapitres relatifs à l’honorabilité professionnelle, aux conflits d’intérêts et au temps consacré à la fonction.**

# Quelle est la base légale du présent questionnaire ?

La FSMA vous pose ces questions sur la base des articles 12, 17 et 34 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des planificateurs financiers indépendants et à la fourniture de consultations en planification par des entreprises réglementées.

Le présent questionnaire tient compte des Orientations communes de l’EBA et de l’ESMA, publiées le 21 mars 2018, sur l’évaluation de l’aptitude des membres de l’organe de direction et des titulaires de postes clés.

1. Les personnes qui ne possèdent pas de numéro de registre national belge mentionneront leur date et leur lieu de naissance. [↑](#footnote-ref-2)
2. Il s’agit d’une personne qui n’est pas un administrateur mais qui exerce une influence directe et déterminante sur la direction de tout ou partie des activités de l’établissement. [↑](#footnote-ref-3)